

charges de ville-centre**la facture pour Lausanne dépasse CHF 65 millions par an**

La Ville de Lausanne paye plus de CHF 65 millions par an pour les prestations en faveur de ses visiteurs, habitants de l'agglomération, du reste du canton de Vaud ou provenant d'ailleurs en Suisse. Cela correspond à un coût annuel de CHF 481.- par Lausannois. C'est le principal enseignement d'une étude commandée auprès d'ECOPLAN par l'Union des Villes suisses. Lausanne s'engage pour les autres surtout dans les domaines de la culture, des sports et de la sécurité publique.

La Conférence des directrices et directeurs des finances des villes, une structure portée par l'Union des Villes suisses, a chargé le bureau ECOPLAN de réaliser une étude pour évaluer l'ampleur des charges de centre. La démarche, basée sur une méthodologie appliquée de manière uniforme, a été effectuée avec huit autres villes suisses (Genève, Lucerne, Berne, Saint-Gall, Kloten, Soleure, Bienne et Gossau). Elle a abouti à un rapport présenté ce jour à Berne.

L'étude a permis de mettre en lumière le montant des charges de centre nettes non couvertes, c'est-à-dire les charges de centre après déduction de toutes les compensations existantes ainsi que des avantages de site et des effets réciproques. S'agissant de la Ville de Lausanne, ces charges de centre nettes non couvertes totalisent CHF 65.2 millions par an. Cela représente une charge annuelle par Lausannois estimée à CHF 481.-.

Les principaux domaines faisant l'objet de charges de centre sont les suivants à Lausanne:

- les prestations culturelles avec des charges de centre évaluées à CHF 30 millions;
- les domaines du sport et des loisirs (près de CHF 20 millions de charges de centre);
- les frais liés à la sécurité publique (corps de police principalement) avec des charges de centre estimées à CHF 29 millions;
- le domaine des transports pour CHF 15 millions.

La récolte des données aboutissant aux chiffres ci-dessus a fait l'objet d'un travail en profondeur. Elle est basée sur des éléments très concrets. Dans le domaine de la culture par exemple, l'étude s'est intéressée à la domiciliation des spectateurs qui fréquentent les principales institutions culturelles lausannoises, comme l'Opéra, le théâtre de Vidy, l'Orchestre de chambre de Lausanne et le Béjart Ballet Lausanne. Environ 60% du public de ces quatre grandes institutions provient de l'extérieur de la ville. Dans le domaine policier, l'étude s'est basée sur le journal de police. Ce dernier indique que dans près de la moitié des cas, les agents lausannois interviennent en lien avec des visiteurs externes à la ville (par exemple dépôt de plainte).

En additionnant les chiffres cités plus haut pour les principaux domaines faisant l'objet de charges de centre, on dépasse les CHF 90 millions annuels. La prise en compte des avantages de site, des effets réciproques et des mécanismes de péréquation permet d'atténuer le résultat global pour la Ville en le réduisant à CHF 65.2 millions par an. Cela représente CHF 481.- par Lausannois pour couvrir des prestations consommées par des non-résidents.



Ces montants doivent être considérés de manière globale. L'analyse produite par ECOPLAN illustre cependant une problématique commune à toutes les villes-centres examinées. En effet, malgré les mécanismes de compensation existants, les Villes restent soumises à des charges de centre non couvertes considérables évaluées à près de CHF 400 millions pour les neuf villes-centre ayant pris part à l'étude.

La Municipalité espère que cette étude permettra jeter les bases d'un dialogue renouvelé avec les communes et le Canton afin de viser un financement plus équitable des différentes prestations payées par les contribuables lausannois au bénéfice de toute la région.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Grégoire Junod, syndic, 021 315 22 00**
- **Florence Germond, directrice des finances et de la mobilité, 021 315 72 00**

Annexes disponibles sur www.lausanne.ch/actualités:

- *Définitions et méthodologie*
- *Rapport de synthèse*
- *Rapport méthodologique*
- *Rapport portant sur la Ville de Lausanne*
- *Rapport portant sur la Ville de Lausanne: annexe avec formulaires de collecte et bases de données*

Lausanne, le 28 août 2017